GARANTIES

CID
Pour réussir votre entrée

		ALU			BOIS		
Garanties comprises		80	60	Grand Vitrage	Prépeint	Lasuré	Laqué
GARANTIES DE FONCTIONNEMENT MÉCANIQUE/ÉTANCHÉITÉ							
	Dormant	10 ans					
	Ouvrant	10 ans					
	Quincaillerie (y compris serrure)	5 ans					
	Domotique	5 ans					
	Vitrage : embuage, changements d'aspect à l'intérieur du vitrage	10 ans					
GARANTIES FINITIONS							
FINITION OUVRANT	Anti-corrosion/ adhérence	20 ans		10 ans	/	/	/
	Brillance/couleur*				/	3 ans (2 ans Chêne)	3 ans
FINITION DORMANT	Anti-corrosion/ adhérence	20 ans		10 ans	/	/	/
	Brillance/couleur*				/	3 ans (2 ans Chêne)	3 ans
FINITION ACCESSOIRES ET QUINCAILLERIES		2 ans			2 ans (*Y compris les grilles métalliques posées en face extérieure, devant un vitrage*)		

		ACIER		PVC			
Garanties comprises		Dormant Alu blanc	Dormant Alu laqué	Blanc	Ton pierre et Gris teinté masse	Plaxé	Laqué
GARANTIES DE FONCTIONNEMENT MÉCANIQUE/ÉTANCHÉITÉ							
	Dormant	10 ans		10 ans			
	Ouvrant	10 ans		10 ans			
	Quincaillerie (hors serrure)	10 ans		10 ans			
	Domotique	5 ans		5 ans			
	Serrure	5 ans		5 ans			
	Vitrage : embuage, changements d'aspect à l'intérieur du vitrage	10 ans		10 ans			
GARANTIES FINITIONS							
FINITION OUVRANT	Anti-corrosion/ adhérence	15 ans		/	/	10 ans	5 ans
	Brillance/couleur*	5 ans	15 ans : teintes STD** 3 ans : RAL HSTD autorisés	10 ans		5 ans	5 ans : teintes STD 3 ans : RAL HSTD
FINITION DORMANT	Anti-corrosion/ adhérence	15 ans		/	/	10 ans	5 ans
	Brillance/couleur*	5 ans	15 ans : teintes STD** 3 ans : RAL HSTD autorisés	10 ans		5 ans	5 ans : teintes STD 3 ans : RAL HSTD
FINITION ACCESSOIRES ET QUINCAILLERIES		2 ans		2 ans			

**Brillance : réflexion de la lumière sur le support qui donne son aspect brillant, satiné ou mat. Prise en compte de la garantie si écart supérieur à 15 ub (unité de brillance). Couleur : vieillissement homogène avec indicateur Delta E représentant l'écart colorimétrique dû au vieillissement de la teinte, entre son installation et la date de mesure. Prise en compte de la garantie si Delta E dépasse 7. (Avec application d'un produit d'entretien si nécessaire). Cette garantie ne peut jouer que si toutes les recommandations de pose et d'entretien sont respectées strictement. La garantie se limite au remplacement, dans leur état de livraison, ou à la réparation des éléments défectueux constitutifs à un vice de fabrication reconnu constaté par nos services.*

***exception des cadres moulures des portes acier vitrées (garanties 5 ans brillance/couleur)*

EXCLUSIONS DE GARANTIES - La garantie ne couvre pas :

- Les défauts et les dommages causés par une mauvaise installation ou tout autre défaut non relié à la fabrication et aux matériaux décrits.
- L'absence de la protection d'origine ou sa dégradation durant le chantier.
- L'absence de respect des prescriptions de pose, et des règles de l'art recommandées par les DTU 36.5 Mise en oeuvre fenêtres et portes extérieures et DTU Peintures 59.1. Les DTU sont consultables sur le site du centre scientifique et technique du bâtiment : www.cstb.fr.
- L'exposition et/ou l'usage de la porte d'entrée dans un autre contexte que la maison individuelle, pour lequel notre produit a été conçu. Voir les conditions de garantie pour les informations relatives aux zones d'exposition, et aux critères d'évaluation.
- Les désordres survenant suite à des conditions climatiques exceptionnelles.
- Toute modification ou intervention technique ne garantissant plus son niveau d'étanchéité, ou son isolation... (exemple : rabotage, ponçage...).
- Les menuiseries (ainsi que les éléments qui la composent) installées à une distance de moins de 50 m du bord de mer ou d'une atmosphère agressive.
- L'absence d'entretien, ou un entretien différent de celui que nous préconisons pour la porte et pour la serrure.
- Les défauts visibles non déclarés lors de la livraison du produit.
- Les anomalies admises par les tolérances de fabrication et de pose, fixées par les normes françaises et européennes.

Exceptions spécifiques :

- Pour les portes d'entrée de couleurs foncées et selon l'exposition, le parement extérieur peut chauffer de manière très importante et occasionner des brûlures lors de contact avec la peau.
- Pour les portes bois : les légères différences de teintes, les petits noeuds sains (jusqu'à un diamètre de 2 cm selon l'essence) et les microfissures qui, sans fragiliser la porte, contribuent à la chaleur du bois.
- Pour les portes acier : en cas d'installation entre 50 et 500 m des côtes ou d'atmosphère agressive, les garanties anti-corrosion et brillance/couleur seront reportées à 5 ans.
- Pour les portes alu et PVC : en cas d'installation entre 50 et 500 m des côtes ou d'atmosphère agressive, les garanties anti-corrosion et brillance/couleur seront divisées par 2.
- En cas d'intervention de nos services sur site, alors que les conditions de pose ou d'entretien ne sont pas respectées, il sera procédé à une facturation aux frais réels..

Informations complémentaires liées au transport, à la manutention et au stockage sur chantier :

Transportez toujours votre porte d'entrée verticalement. Stockez-la verticalement, contre une paroi plane, en évitant tout risque de gauchissement et à l'intérieur d'un local aéré. Ne stockez jamais la menuiserie à l'extérieur, sous la pluie ou au soleil, ou dans un local humide. Lorsque vous transportez la menuiserie, veillez à ne pas la faire traîner sur le sol. Conservez la protection des ouvrants tant que les enduits (extérieur) et les plâtres (intérieur) ne sont pas finis. Elle protège efficacement la menuiserie et les vitres contre les tâches et les rayures dues aux projections. La protection ne devra pas rester plus de 5 mois sur l'ouvrant. En cas de séchage des plâtres, l'aération des locaux doit être très efficace (l'humidité ambiante intérieure ne doit pas être excessive pendant plus d'une semaine).

En cas d'application d'un enduit extérieur :

- n'appliquez surtout pas de ruban de protection orange fortement adhésif sur les menuiseries.
- retirez la bande cache dès que l'enduit est sec.
- protégez le seuil aluminium pendant toute la durée du chantier.